

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

THOMAS CHAPUIS, Rédacteur en Chef.

LE CROIX, L'ESPÉRANCE ET FAIBLE.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 23 juin.

Hier soir les crieurs de journaux jetaient à tous les échos de Paris la grande nouvelle : L'expulsion des princes votée par le Sénat. Vous savez que je ne me faisais guère d'illusions sur la fermeté de nos PP. conscrits. Pourtant je ne m'attendais pas à une majorité si décidée : quinze voix au premier scrutin, sur le vote de l'article premier de la loi ; trente voix au second tour sur le vote de l'ensemble. Cet accroissement subit de la majorité d'un scrutin à l'autre est dû à une fausse manœuvre de la droite qui, quand elle se mêle d'être habile, a le don de commettre des maladresses. Le premier scrutin avait eu lieu par appel nominal. Quelques sénateurs podagres du parti républicain comptant sur le succès avaient quitté la salle des séances. C'est alors que l'idée est venue à la droite de tenter un coup de fortune en demandant que le vote sur l'ensemble de la loi eût lieu au scrutin secret. Une pareille tactique pour le premier scrutin aurait été explicable. Le succès du ministère était encore incertain et nombre de sénateurs républicains auraient pu, sans se compromettre aux yeux de leur parti, voter contre la proscription. Plus tard c'était trop tard. La majorité était acquise au projet de loi. Il ne s'agissait plus de paraître tiède et de refuser au gouvernement l'édit de proscription qu'il réclamait. Alors on a voté avec ensemble. Les princes seront loin demain ; ils reviendront peut-être ; mais du moins on sera couvert par le secret du scrutin et puis, après tout, le plus pressé est de ne pas s'exposer à être classé dans la catégorie des suspects.

J'entends dire d'ailleurs qu'un petit nombre de membre de la droite ont voté avec les partisans du ministère, non point certes pour s'associer à la politique de l'honnête M. de Freycinet, mais pour hâter le retour d'une Royauté. Sans les connaître et sans vouloir les blâmer, on comprend leur raisonnement. La République penche évidemment vers la violence et la banqueroute. Ce qui pourrait retarder sa chute, c'est l'influence des modérés, plus ou moins ouvertement ralliés au comte de Paris, mais certainement très disposés à s'accommoder d'une monarchie parlementaire. On descendait toujours, mais on descendait lentement. Maintenant le temps est passé des demi-mesures, des atermoiements, de la prudence avant tout.

L'exil du comte de Paris donnera à ses amis et à lui-même l'envie d'agir davantage et de songer sérieusement au renversement de l'affligé et odieux joug de la Marianne. Ai-je besoin d'ajouter que pour le bon sens du peuple aussi la situation sera plus nette ? Ce bon sens ne comprenait pas grand-chose à une République qui contenait des princes, à des princes qui vivaient en paix sous la République. Désormais le problème est posé et la solution s'impose. Ou la vraie République,

celle des délateurs, des violents, des anarchistes, ou la monarchie.

La séance sénatoriale d'hier marque une journée historique. Je ne dis point cela à cause de l'éloquence de M. de Freycinet dont le meilleur lieutenant a été en cette circonstance le grotesque et odieux Marcou, de Carcassonne, et c'est là un rapprochement qui caractérise bien la citation. Ne parlons pas non plus d'histoire, à propos des discours des adversaires de la proscription, lesquels ont été cependant infiniment au-dessus des autres par le talent et les arguments. Non, ce qui, dans la séance d'hier, a bien marqué une journée historique dans la République de M. Grévy, c'est l'explosion de haines et de colères qui a marqué le défilé des sénateurs votant secrètement à la tribune. La gauche a applaudi frénétiquement le général Faidherbe qui, paralysé, a dû se faire porter en fauteuil à la tribune pour voter, et ce triste général Farre qui, ne pouvant plus supprimer les tambours, veut du moins supprimer des princes. On n'aurait jamais cru les sénateurs si féroces et si affamés de proscriptions. Mais que voulez-vous ? le temps de la violence est venu et on ne tient pas à figurer sur la liste des suspects. Car il y a déjà une liste des suspects et M. Simon avec M. Bardoux ont fait hier et avant-hier, à leur grand honneur, tout ce qu'il fallait pour y figurer.

Pendant que l'expulsion des princes passionne les tristes maîtres de la République, il se passe ces jours-ci un événement discret mais qui a son importance. Je veux parler d'un voyage de M. le général Loé, aide-de-camp personnel de l'empereur Guillaume à Paris. C'est la seconde fois depuis trois mois que M. de Loé vient à Paris et il ne vient que pour des missions délicates. Il jouit de la confiance de l'empereur, qui ne veut pas la guerre et qui deux fois l'a choisi pour arranger des questions fort épineuses, dit-on, sur ces questions épineuses il court dans les cercles politiques de Paris des racontars que je ne peux vérifier. Ce que je tiens de source sûre et ce que je peut affirmer, c'est qu'il est fort question d'une nouvelle guerre à Berlin. Du reste, sous ce rapport, le ton des feuilles allemandes n'est point sans trahir des symptômes déplorables.

MM. Renan et Jules Simon

Ce n'est pas nous qui associons ces noms. Ceux qui les portent viennent de se produire côte à côte dans un festin dont le Temps a rendu compte et dont l'amphytrion était un M. Léon Séché, directeur d'une Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou. Le but du banquet que présidait M. Jules Simon, assisté de M. Renan, était de célébrer la Bretagne et les Bretons. Or, voici comment s'y est pris tout d'abord M. Renan :

Mes vieux amis, mes chers confrères, Je m'associe de tout cœur aux pa-

roles qui viennent d'être dites. Certainement il y a dans ces provinces de l'Ouest des forces qui ne demandent qu'à être mise en lumière, à Nantes, à Rennes, dans l'Anjou également. Vous avez bien raison d'associer ces villes entre elles. Je réclamerai aussi une place dans cette association pour notre vieille basse Bretagne, si arriérée, si encroûtée dans sa vieille langue, mais qui peut malgré cela nous rendre encore quelques services... Combien je suis heureux, cher et éminent confrère, — permettez-moi, messieurs, d'ouvrir cette parenthèse, — de me trouver en face de vous qui présidez ce banquet. J'ai le cœur plein des déclarations que je voulais vous faire, et c'est aujourd'hui qu'elles m'échappent. Qui je vous aime, vous êtes une des gloires de nos provinces, et voilà longtemps que je vous connais. Nous nous connaissons depuis 1848. Nous faisons, ou plutôt je faisais, car vous m'avez précédé, je faisais mes premières armes dans la Liberté de penser. Vous rappelez-vous ce que c'était que la Liberté de penser, en 1848 ?

M. Jules Simon. — Oh ! oui, j'en ai souvent de vieux souvenirs cuisants.

— Mais je vous connaissais déjà avant cette époque. A propos, savez-vous quand je vous ai entendu pour la première fois ? C'était en 1845. Vous suppliez M. Cousin à la Sorbonne. J'étais alors au séminaire de Saint-Sulpice. Ces messieurs étaient si libéraux ! J'étudiais alors l'hébreu, le syriaque, le sanscrit ; ils eurent la bonté de m'envoyer au Collège de France suivre les cours de M. Quatremère. Je les suivais assidûment, je vous le garantis : je n'ai pas manqué une seule leçon. Il y avait encore, il y a quelques années, au Collège de France, un huissier qui y était entré longtemps avant que vous ne m'avez nommé (car c'est vous qui m'avez nommé, et d'une façon durable, stable, c'est vous le coupable), il y avait, dis-je, un huissier qui disait souvent : " Je ne suis pas d'hier dans l'établissement, car j'ai vu M. Renan suivre les cours de M. Quatremère. " Ceci pour dire que je suivais ses cours très exactement ; mais je faisais quelquefois l'école buissonnière ; j'allais aussi à la Sorbonne ; c'est là que je vous entendis pour la première fois, et je ne saurais dire quel effet vous me produisîtes. Vous y parliez un langage extrêmement élevé et vous donniez des preuves vraiment si fortes de toutes les choses fondamentales de la philosophie que cela m'est toujours resté à l'esprit : je me suis rappelé vos preuves, elles me soutiennent encore, et toujours je me les rappellerai.

Voilà donc comment j'ai commencé à vous connaître. Je vous assure que c'est un grand plaisir pour moi de me rappeler tous ces souvenirs, et comme nous disions tout à l'heure, en décembre 1870, j'enjambe bien sur le temps, c'est vous qui m'avez nommé au Collège de France dans les circonstances que vous savez. Ce pauvre empire libéral n'a pas duré bien longtemps. Il voulait être nommé cependant, c'est la république qui l'a fait ! Je me souviens de la

politique profonde que vous avez déployée pour obtenir la signature de cet excellent général Trochu. Il ne savait pas ce qu'il faisait ! Enfin vous l'avez obtenue...

M. Jules Simon. — Vous le voyez, messieurs, j'ai fait quelque chose de bon dans ma longue existence ! [Applaudissements prolongés.]

— Voilà pourquoi vous êtes placé dans la meilleure partie de mon cœur, et je ne vous y sépare jamais des souvenirs de notre Bretagne.

Ce petit discours, on le voit, est tristement instructif. On y apprend que M. Renan, des Saint-Sulpice, faisait l'école buissonnière et qu'il s'égarait en des cours où, malgré leur bienveillance poussée à l'extrême, ses maîtres ne lui permettaient pas de se porter, peut-être parce qu'ils jugeaient que son esprit avait plus besoin de discipline que d'échappées. Par le fait, nous apprenons que le cours de M. Jules Simon lui fit grand effet, et non pas sans doute des meilleurs, car en ce temps-là, M. Jules Simon professait l'inutilité de la prière, la liberté de l'outrage à la religion, et nous nous imaginons que les preuves si fortes qu'il donnait " de toutes les choses fondamentales de la philosophie ", contre-balançaient faiblement le travail de destruction auquel il se livrait d'autre part.

M. Jules Simon, au surplus, ne saurait ici plaider l'excellence d'intention, car lorsque, rappelant la scandaleuse nomination de M. Renan au Collège de France, dont il reste responsable, il se vante d'avoir fait quelque chose de bon dans sa longue existence, il ne peut ignorer que c'est peut-être ce qu'il a fait de moins excusable. La preuve en est qu'il peint lui-même comme il suit les sentiments de juste indignation que devrait soulever, dans la Bretagne fidèle à ses croyances, l'œuvre impie de Renan :

Et pourtant, a continué M. Jules Simon, je regrette la vieille Bretagne primitive. Je viens de faire un voyage en Bretagne. J'y ai trouvé, après trente ans d'absence, de très belles choses que je ne connaissais pas ; mais l'ancienne Bretagne, où est-elle ? D'abord, on y parle français, on n'y parle plus breton. A parler breton il n'y a plus que Renan. On s'y habille comme vous et moi, c'est révoltant. Je suppose qu'on y a même des soins de propreté. C'est votre Loire, Léon Séché, qui a apporté tout cela. Quand on pense que Renan s'en va en Bretagne, chaque année, aux vacances, qu'il se montre en public, qu'il y parle, et que tout le monde accourt et l'applaudit !... Il y a quarante ans, avec vos opinions, je ne sais pas ce qui vous serait arrivé, mon cher ami... Les menhirs se seraient levés pour vous donner la chasse !

M. Jules Simon ne s'en est pas tenu là. Il a terminé par une anecdote où il met en scène la vieille femme qui le conduisait naguère à Tréguier, dans la chambre où est né M. Renan :

— Est-ce qu'il ne vient jamais

d'étrangers voir la chambre de M. Renan ?

— Si, monsieur.

— Vient-il des Anglais quelquefois ?

— Oui, monsieur.

— Eh bien, la première fois qu'il en viendra, vendez-leur donc la plume avec laquelle il a écrit la Vie de Jésus ; ça vous fera de beaux revenus !

Alors cette femme, très Bretonne, me dit : " Mon Dieu, monsieur, je ne l'ai pas ! " Eh bien, mon cher Renan, c'est la vieille Bretagne qui a parlé par la bouche de cette bonne femme. La Bretagne que nous allons faire aurait dit : " Je vais en acheter deux cents demain matin. "

Le dernier trait est sanglant, et rien de plus accablant pour MM. Renan et Jules Simon ne pouvait être dit que ce mot échappé à l'un d'eux. Oui, la Bretagne que vont faire les philosophes et les blasphémateurs de la divinité de Jésus-Christ, c'est une Bretagne d'où l'honnêteté s'en irait parce que la foi aurait commencé par disparaître. N'est-ce pas là ce qui juge l'œuvre détestable dont osent se complimenter ces deux hommes, comme s'ils n'avaient pas jeté dans l'âme du peuple des germes néfastes ? Ah ! combien meilleure et plus honnête, parce qu'elle était plus religieuse, était cette Bretagne d'il y a quarante ans, qui se serait dressée tout entière avec horreur pour repousser le renégat qui aurait tenté de souiller par sa présence cette terre hostile aux incrédules ! En le proclamant, M. Jules Simon s'est refait et accusé lui-même non moins que son complice. Il faut retenir cet hommage indirect à la vieille Bretagne, par opposition à la Bretagne apostate que voudraient nous faire ceux de ses fils qu'elle renie aujourd'hui parce qu'ils l'ont reniée dans ce qui lui tient le plus à cœur : son indomptable foi.

AUGUSTE ROUSSEL.

Un royaliste

La Gazette de Franco publie la lettre suivante, adressée à M. de Pontmartin :

Versailles, 27 juin 1886.

Monsieur le comte,

Pour la première fois de votre vie, vous avez causé à un honnête homme un très gros chagrin.

Je venais, hier soir, d'ouvrir la Gazette de France avec l'empressement qu'y mettent chaque samedi les admirateurs assidus de vos Semaines littéraires, et j'étais comme toujours sous le charme de votre critique aussi judicieuse qu'étincelante, s'exerçant cette fois sur la France juive de M. Drumont, lorsqu'arrivé à la huitième colonne, j'ai lu avec stupefaction la phrase suivante, qui m'aurait fait sourire si elle n'émanait d'une autorité aussi incontestée que la vôtre :

" Est-il de ceux [M. Drumont] qui comme Henri de Vanssay et Maurice d'Andigné, ont saintement enseveli

leur royalisme dans le cercueil de Henri V ? Ce serait bien beau. "

Je ne sais si cela serait bien beau, mais quand on a énergiquement combattu, comme je l'ai fait, dès le premier jour, la thèse archéologique dite des blancs d'Espagne, destinée, paraît-il, à enrichir les archives du musée de Cluny ; lorsque, le 17 septembre 1884, indigné de certaines insinuations à l'adresse du grand prince que j'ai servi, je prenais l'engagement dans une lettre publique reproduite alors par la presque totalité de la presse de Paris et de province, de protester jusqu'à mon dernier souffle contre la témérité de ceux qui s'exposeraient à faire planer, ne serait-ce que l'apparence d'une ombre, sur la royale honnêteté de sa vie et sur la majesté de sa mort ; vous m'accorderez, monsieur le comte, qu'en vérité, c'est jouer de malheur, d'être signalé comme le complice d'une politique dont j'ai toujours été l'adversaire résolu.

Non, je ne fais point partie d'une petite église, qui n'a pas même un Naëndorf à exhiber devant ses fidèles et dont la prudence, peut-être justifiée à l'heure où l'on bannit les princes, s'obstine à laisser soigneusement le nom de son prétendant dans l'ombre et le mystère.

Vous ne rencontrerez nulle part une foi plus robuste que la mienne, en ce qui concerne l'efficacité du principe de l'hérédité, aujourd'hui représenté par Monsieur le comte de Paris, et je n'ai pas attendu le départ du noble expulsé du 24 juin pour redire avec les trente mille voix qui l'accablèrent sur la jetée du Tréport, le vieux cri de la France monarchique :

Vive le roi !

Permettez-moi de compter sur votre bonne grâce proverbiale pour la rectification de l'erreur où vous êtes involontairement tombé, en m'autorisant à publier cette lettre dans la Gazette de France, et veuillez agréer l'expression si vraie de mes plus respectueux sentiments.

Cte H. DE VANS SAY.

Une glissoire marine

On lit dans le *Moniteur Acadien* : Le jour de la Confédération a été inauguré à la Pointe-aux-Chênes une glissoire d'un nouveau genre, dont la paraille ne se trouve pas ailleurs : " ça bite les glissoires en tobacanes comme rien, " a dit un spectateur. C'est tout semblable à une glissoire d'hiver en trainaux, excepté que c'est tout le contraire. Au lieu de la tobacane, on se sert d'une chaloupe, dont la quille est grée de deux lisses latérales qui s'emboîtent dans de ux lisses creuses attachées à la glissoire, lesquelles, bien graissées, font descendre avec une grande rapidité la chaloupe qui s'en va à une bonne distance sur les eaux, à la grande joie des occupants, qui jouissent ainsi à la fois du plaisir du traîneau et de la chaloupe. Nécessairement, la glissoire est bâtie sur le bord de la mer.

L'inventeur, M. H. H. Schaefer, agent de l'intercolonial à la Pointe, va faire breveter son idée à Ottawa et à Washington, et il est probable que l'été prochain toutes les places d'eau fashionables, canadiennes et américaines seront pourvues de semblable glissoires marines.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 16 Juillet 1886—No 17

LE CAPITAINE PHEBUS

(Suite)

— On n'est pas plus exact que Votre Seigneurie.

— Le chef m'a dit de te remettre le tout.

— Cette confiance m'honore.

— Voici d'abord la promesse signée.

Le seigneur Harpagon prit dans ses arçons cinq rouleaux de cinquante louis, et, non sans un gros soupir, les tendit lentement à Colin Colinet, qui les scoupa un instant, puis les glissa dans les poches de sa casaque, avec le papier en disant :

— Maintenant c'est nous qui sommes vos débiteurs, et demain nous paierons notre dette.

— Le chef t'a tout dit ?

— Tout.

— Combien d'hommes enverra-t-il.

— Une douzaine.

— N'est-ce pas trop ?

— Non, en cas d'anicroche il convient d'être en nombre.

— A quel signe les reconnaîtrai-je ?

— Vous n'en reconnaîtrez aucun,

messire, répondit Colin Colinet avec un soupir malicieux.

— Il faut cependant que vous preniez mes indications...

— Nous les avons toutes. Derrière le château, il y a une petite porte donnant sur un escalier qui conduit à la chambre de l'enfant.

— Comment diable savez-vous cela, vous autres ?

— Nous nous sommes renseignés.

— Mais cette petite porte est toujours close ?

— Nous aurons un passepartout.

La nuit venue, on profitera de l'inattention des gens du château, tous occupés à la fête, pour faire selon votre désir.

— Si l'enfant est seule dans sa chambre, ce sera chose facile, mais si elle est gardée ?...

— Ce sera tout de même chose faite, dit Colin Colinet avec un ricanement sinistre.

— Comment saurai-je que vous avez réussi ?

— Au pied du château, dans la nuit, pendant une accalmie des bruits de la fête, vous entendrez par trois fois le cri de la chouette.

— Fort bien ; je vois que vous êtes d'habiles gens et que je ne pouvais pas mieux tomber.

— Et à quand la solde de vingt-mille livres, messire ?

— Je l'ai dit au chef : aussitôt que je serai en possession de l'héritage.

— Allons, au revoir, messire, et

bonne chance !

— A demain, Colin, et bon succès !

Le lendemain, dans la foule rustique qui se pressait autour du château de Corbaon, M. de Puymaufroy chercha s'il ne devinait pas, sous son déguisement de paysan endimanché, quelque affilé de la bande noire, il n'y réussit pas.

Dans la soirée, un peu avant neuf heures, la croisée d'une chambre du premier étage s'illumina : Monique venait de porter la petite Yolande, à moitié endormie, dans son petit lit blanc à rideaux roses.

Mme de Longeville, après lui avoir fait dire sa gentille prière du soir, l'endormit avec sa chanson favorite en présence de son ami Phebus ; Monique et lui se retirèrent bientôt, lui pour regagner Villeneuve, elle pour retourner à la fête.

Lorsque son petit ange eut les yeux tout à fait clos, l'heureuse mère se retira de même, laissant dans la chambre une veilleuse allumée.

Un groupe de paysans conversait gaiement, depuis un instant, derrière le château ; ils faisaient grand bruit avec leurs saillies au gros sel et leurs interminables rires, et personne ne pouvait s'en étonner, si bruyants qu'ils fussent ; assurément ils n'étaient pas venus à Corbaon pour avaler leurs langues et leurs rires ; on y riait et l'on y faisait vacarme sur toute la ligne.

Ils formaient comme un rideau devant une petite porte du château, sur laquelle était penché un homme de haute taille, qui en sondait obstinément la serrure, dans laquelle, sans l'énorme hilarité des causeurs, on eut entendu grincer un crochet de fer.

— Maudite porte ! gronnait cet homme. La serrure est rouillée, et elle résiste à toutes mes attaques.

— Alors, répondit-on à voix basse, il n'y a qu'à escalader la croisée.

— Dame ! à moins de passer hardiment par le perron...

— Ah ! je crois que ça y est ! dit joyeusement l'homme au crochet.

— La serrure se rend ?

— A discrétion.

— Bravo !... Maintenant, à l'œuvre, et vite !

La petite Yolande faisait dans sa couchette rose un joli rêve, auquel elle montrait deux mignonnes rangées de perles dans un sourire d'extase : elle voyait une farandole de chérubins, longue, bien longue, plus longue que celle qui, ce matin, partait de l'église pour aboutir au sommet de la colline, une farandole vertigineuse qui s'envolait du château vers le ciel, avec des rires argentins et de gracieux battements d'ailes ; et, en voyant se prolonger dans l'azur cette farandole de petits anges, la petite Yolande remuait ses lèvres

pour dire le plaisant refrain des fiancées blanches :

La petite femme
Aimera, rira,
De toute son âme
Son petit mari...

Un bruit de pas, que l'on cherchait évidemment à étouffer, monta l'escalier qui conduisait à la chambre rose, dont on ouvrit la porte avec précaution.

Pauvre petite belle ! La voilà qui fronce ses jolis sourcils, à présent !

Ah ! les rêves se suivent et ne se ressemblent pas ! Le rayon d'allégresse s'éteint dans cette petite âme, et l'angoisse l'envahit. Les divins chérubins se fondent et disparaissent dans les profondeurs du firmament ; l'angélique farandole fait tout à coup place à une ronde infernale.

Des hommes noirs tourbillonnaient avec des sourires de bêtes fauves, ils se rapprochaient de Yolande, ils entouraient son petit lit ; elle frissonne, elle a peur, elle pleure en appelant son bon ange, sa mère ; les hommes noirs interrompent leur hideuse sarabande.

Un d'eux se détache du cercle diabolique, prend dans sa couchette, malgré ses larmes, la pauvre petite ; elle veut appeler encore, on clot sa bouche de fleur avec un répugnant baillon, et l'horrible sarabande recommence, descendant l'escalier du château et s'enfonçant dans la nuit.

Alors, croisant pieusement ces petites mains rosées, Yolande murmure en pleurant dans le rêve affreux, son triste et doux refrain du soir :

O mon pays, ton souvenir m'assège !
Je t'ai perdu, quand te retrouverai-je ?
Adieu ! mère adorée, adieu !
Pour nous revoir il faut bien prier Dieu !
Demandons lui qu'il nous protège
Adieu ! mère adorée, adieu !...

Au bas de la côte, les hommes noirs s'arrêtent, et celui qui paraît leur chef lance à trois reprises dans la nuit le cri lugubre de la chouette ; puis il prête l'oreille, et bientôt on entend le pas rapide d'un cheval.

— Voilà, dit-il, le seigneur de Puymaufroy qui regagne son gîte... faisons comme lui... Mais, entre nous, si celui-là n'est pas content de nous, c'est qu'il a l'âme mal faite !...

Le seigneur de Puymaufroy avait, paraît-il, l'âme admirablement faite, car il était d'une étonnante gaieté. Margot frottait ses vieilles mains noires et ridées en grommelant :

— Ça marche !... La dame s'humanise !... A bientôt les violons !

Thomas Champion, chef des gardes-forestiers de Corbaon, se présenta vers midi au manoir de Puymaufroy. Il était à cheval et paraissait fort ému. Il fut reçu à l'entrée par Simonnet.

(A suivre)

SOMMAIRE

France
Messieurs Renan et Jules Simon
Un royaliste
Une glorieuse marine
FRUSTRATION.—Le capitaine Plébus
Cinquante ans de progrès
Petite Gazette
Une splendide démonstration
Le choléra
Cos nouvelles.
Guide des voyageurs—Voir 4^{ème} page

ANNONCES NOUVELLES

Bazar en faveur de l'église St-Sauveur
Festival
Avis aux entrepreneurs—A Gobeil
Carte—Behan Brothers
Jos Hamel et Frère
Chemin de fer du lac St-Jean—J W Scott
Instituteur demandé—Rév M Jos. Lagueux

CANADA

QUEBEC, 16 JUILLET 1886

CINQUANTE ANS DE PROGRÈS

Le journal de la "Ligue de la fédération impériale" vient de publier un article intitulé : *Cinquante ans de progrès*. Cet article renferme des informations intéressantes au sujet du progrès accompli dans l'Empire britannique depuis l'avènement de Sa Majesté la Reine Victoria. On y lit des tableaux très lucides sur l'augmentation de l'étendue, de la population, du commerce, du revenu, etc. Les statistiques relatives à l'étendue et à la population de l'Empire sont d'un grand intérêt.

Les possessions de la Grande-Bretagne couvrent près de neuf millions de milles carrés ou environ un cinquième du globe habitable. La mère-patrie forme la septième partie de cette étendue. Le Canada représente plus d'un tiers de la superficie totale des possessions anglaises.

L'Empire comprend soixante-cinq territoires et îles, dont l'étendue varie d'un tiers de mille carré, tel que le rocher appelé Heligoland, à trois millions et demi de milles carrés de territoire connu, telle que la puissance du Canada.

L'Australie comprend plus de 3,173,000 milles carrés; l'Inde et le Birman renferment 1,452,375 milles carrés, et le sud de l'Afrique, près de 500,000 milles carrés. Les chiffres suivants nous font connaître l'étendue et la population du Royaume-Uni, de ses dépendances et de ses colonies :

	Etendue	Population
Royaume-Uni.....	120,757	36,325,115
Dépendances.....	1,335,989	206,701,135
Colonies.....	7,106,174	9,538,597
	8,562,920	252,564,847

Dans les statistiques que nous donnons ci-dessus, les états de l'Inde ne sont pas compris dans les dépendances. A l'époque de l'avènement de Sa Majesté, en 1837, les chiffres donnaient le résultat suivant :

	Etendue	Population
Royaume-Uni.....	120,757	25,600,000
Dépendances.....	705,509	98,538,881
Colonies.....	1,428,579	1,907,200
	2,254,905	126,106,081

Ces tableaux nous prouvent que le taux de l'augmentation de la population est beaucoup plus considérable dans les colonies que dans la mère-patrie. En omettant les fractions, on calcule que la population des colonies de l'Amérique du Nord et de l'Australie réunies était à celle du Royaume-Uni, en 1837, de 6 à 100 seulement, tandis qu'en 1885, elle était de 21 à 100. Entre les années 1837 et 1885, la population du Royaume-Uni a augmenté de 41 pour cent, celle des colonies de l'Amérique du Nord de 219 et celle des colonies australiennes de 2845 pour cent. Cette comparaison n'est pas cependant tout à fait juste pour le Canada, parce que la découverte de l'or en 1852 a attiré un nombre innombrable d'immigrants en Australie. Pour obtenir une juste comparaison de l'augmentation de la population, il faut prendre la période qui s'étend de 1871 à 1881. Le taux de l'augmentation dans cette période est de 10 pour cent pour le Royaume-Uni, de 19 pour cent pour les colonies de l'Amérique du Nord et de 42 pour cent pour les colonies australiennes.

Ces chiffres peuvent nous donner une idée du progrès de l'Empire pendant le dernier demi-siècle, et de sa

superficie actuelle. Nous ne pouvons mieux faire en terminant que de citer le passage suivant d'un écrit de M. C. E. Howard Vincent : " Nous parlons de l'empire sous Darius le Grand. L'Empire britannique est cinq fois plus étendu. Le monde s'est émerveillé du grand empire de Rome, mais celui-ci ne formait que la quatrième partie de l'empire britannique. Jetez les regards sur la carte et voyez toute la Russie. Voyez quelle immense étendue de territoire qu'elle occupe. De la frontière allemande, des centaines de milles en Europe, des milliers de milles en Asie forment les possessions sur lesquelles le czar exerce son autorité. L'empire anglais est un huitième plus grand, et sur sa surface habitent deux cent trente-trois millions d'individus. La France est un grand pays. L'empire anglais est seize fois plus considérable. L'empire allemand est vaste et puissant. Le peuple anglais possède un empire quarante fois plus étendu.

Les Etats-Unis d'Amérique s'étendent de l'Atlantique au Pacifique; du Saint-Laurent au Mexique. Il faut sept jours et sept nuits, à trente milles à l'heure, pour traverser ce continent. L'empire anglais est trois fois plus vaste que l'Amérique."

PETITE GAZETTE

Gabriel Dumont a été interrogé dernièrement aux Etats-Unis au sujet de la folie de Riel, et Gabriel Dumont s'écria : " Riel fou ! Allons donc ! Il avait plus d'esprit dans son talon que ceux qui le traitent ainsi n'en ont dans leurs cervelles."

M. Anderson, ingénieur en chef du département de la marine, est parti pour la Baie de Fundy afin d'y faire des explorations, pour l'établissement de phares.

M. E. St Denis, du département de l'Agriculture, est parti pour le Nord-Ouest afin de faire des préparatifs nécessaires pour le recensement de Manitoba.

M. A. Girouard, employé du gouvernement à Washington, est à Montréal. M. Girouard et le major Mallet sont les deux seuls Canadiens qui forment partie du service public dans la capitale américaine. Il est le frère de notre distingué concitoyen, M. Girouard, député de Jacques-Cartier. Il n'était pas venu au Canada depuis douze ans, et il a quitté le pays définitivement il y a plus de vingt-cinq ans.

L'honorable M. Larivière est arrivé à Montréal et doit y faire un séjour de plusieurs semaines. Il a pleine confiance que le ministère manitobain dont il forme partie, sortira victorieux des élections.

Sir John est arrivé à Winnipeg après un charmant voyage et a été reçu à la gare avec des démonstrations enthousiastes. Une réception plus complète lui sera faite plus tard. Durant son séjour à Winnipeg, sir John sera l'hôte du lieutenant-gouverneur Aikins.

UNE SPLENDIDE DEMONSTRATION

Le comte de Gazzoli et les zouaves
La démonstration organisée par les zouaves de Québec en l'honneur de Son Excellence le comte de Gazzoli a parfaitement réussi, malgré la pluie torrentielle qui n'a cessé de tomber pendant toute la soirée. Près de quatre-vingt-dix invités ont pris part à cette promenade sur le fleuve. Nous avons remarqué M. l'échevin Rhéaume, M. H. J. B. Chouinard, président de la société Saint-Jean-Baptiste, M. A. Robitaille, vice-président de la même société, M. François Parent, maire de Beauport, M. R. Boisseau, M. le Dr Verge, junior, M. P. Gingras, M. P. Brunelle, du télégraphe d'alarme, M. Grenier, employé civil, etc.

Le corps de musique du 8e n'a cessé de faire entendre ses accords les plus harmonieux. Pendant la descente, plusieurs chansons ont été rendues avec beaucoup d'entrain, entre autres par Mlle Rhéaume et M. H. A. Bédard. C'est le magnifique bateau à vapeur le Vega, qui transportait les excursionnistes. Parti à sept heures et quelques minutes, le bateau touchait au quai de Saint-Michel à huit heures et trente-cinq. Une demi-heure

fut accordée aux excursionnistes pour visiter le village.

En arrivant au quai, le coup d'œil était vraiment féérique; tout le village était illuminé. Malgré une pluie battante, Son Excellence le comte de Gazzoli, accompagné de MM. Ch. Trudelle, vice-président de l'Union-Allet, Dr Verge, junior, E. Vincelette, du *Nouveliste*, et C. E. Rouleau, du *Courrier du Canada*, se rendit chez M. le Dr C. Verge, qui possède une splendide villa près de la Chapelle de Notre-Dame de Lourdes. Le révérend P. Côté, S. J. et le révérend M. Déziel, curé de la paroisse de Saint-Michel, s'empresèrent de venir rendre leurs hommages à Son Excellence.

Après avoir pris un verre de vin à la santé de M. et de Mme Verge, Son Excellence et sa suite retournèrent au bateau, la demi-heure de congé étant expirée. La maison du Dr Verge était illuminée avec un goût exquis et présentait l'apparence d'un globe de feu planant, au milieu des ténèbres, au-dessus de la colline sur laquelle s'élève l'élégante chapelle de Notre-Dame de Lourdes. Nous pouvons en dire autant du presbytère, qui nous faisait l'effet d'un phare lumineux guidant les navigateurs pendant une tempête. Plusieurs autres résidences de ce beau village mériteraient une mention spéciale, mais nous n'avons pas eu le temps de prendre les noms des propriétaires. Nous adressons nos plus sincères félicitations et remerciements à M. le curé, au Dr Verge et à tous les citoyens pour le zèle et le dévouement qu'ils ont montrés dans cette circonstance; ils ont reçu l'ambassadeur du Saint-Siège comme il le méritait; ils ont fait les choses princièrement.

A notre départ du quai, plusieurs pièces pyrotechniques furent lancées du village. Les zouaves, dans la personne de M. Th. Normandin, y répondirent du bateau.

La montée fut encore plus gaie que la descente. Les dames furent invitées d'abord à prendre quelques rafraîchissements, et les messieurs ne tardèrent pas ensuite à imiter un aussi bel exemple. M. Chs. Trudelle proposa la santé de M. le comte de Gazzoli, en faisant ressortir l'honneur qu'il procurait aux zouaves en les accompagnant dans cette promenade sur le fleuve. Son Excellence répondit en quelques mots et proposa aussitôt la santé des zouaves pontificaux de Québec.

M. l'échevin Rhéaume appuya cette santé d'un magnifique discours et exquissa en termes émus l'histoire du régiment des zouaves. Il nous transporta d'abord à Castellardo, où tomba pour ne plus se relever le général de Pimodan, ensuite à la bataille de Mentana, où le Canada était si dignement représenté par MM. Murray et LaRocque, et enfin à la prise de Rome le 20 septembre 1870, où les zouaves canadiens ont prouvé qu'ils avaient hérité de la foi et de la bravoure de leurs glorieux ancêtres. Le discours de M. Rhéaume, dont nous ne donnons ici qu'une bien pâle analyse, a été vivement applaudi.

M. C. E. Rouleau, zouave et rédacteur au *Courrier du Canada* répondit à peu près en ces termes : Au nom de mes camarades, je remercie de tout cœur M. l'échevin Rhéaume des paroles élogieuses qu'il vient d'adresser au corps militaire auquel nous avons eu le bonheur d'appartenir. L'enthousiasme que fait naître chez lui le patriotisme le plus pur, le porte peut-être à exagérer le rôle que les zouaves canadiens ont joué dans la glorieuse épopée des croisades modernes. Mais d'un autre côté, si je dirige mes regards vers ses cheveux blanchis par les années et par le travail, je suis forcé d'admettre que l'âge des illusions est passé depuis longtemps.

Excellence et Messieurs, si le sang canadien a coulé sur le champ de bataille de Mentana en 1867; si quelques mois plus tard, 135 jeunes gens quittaient le Canada et traversaient l'Europe étonnée pour voler au secours du Pontife-Roi; si, en 1868 et en 1869, plus de trois cents autres canadiens allèrent s'enrôler sous le drapeau jaune et blanc; si nous avons eu le bonheur de fouler aux pieds cette terre arrosée par le sang de tant de millions de martyrs; si nous avons pu visiter tous les

monuments religieux et profanes de la ville aux sept collines; si nous avons été les témoins des splendides fêtes des noces d'or de l'Immortel Pie IX; si nous étions dans Saint-Pierre, l'arme au bras, lors de l'ouverture du concile du Vatican; si, dans les grandes solennités, il nous a été donné d'admirer le brillant uniforme et le port vraiment militaire des gardes-nobles de Sa Sainteté; si, enfin, nous avons assisté au drame douloureux du 20 septembre 1870 et avons combattu de toutes nos forces contre la spoliation ou mieux encore contre le vol des Etats de l'Eglise par Victor-Emmanuel, à qui devons cet honneur et cette gloire?

Cet honneur et cette gloire qui rejaillissent sur tout notre pays, nous les devons à l'épiscopat canadien, en particulier à Mgr Bourget, de regrettable mémoire, l'âme du mouvement de 1868; nous les devons à notre digne et vaillant clergé; nous les devons à la foi de nos illustres aïeux; nous les devons enfin à tout le Canada catholique, qui a toujours montré tant de dévouement et de courage pour la défense de sa religion, si chère à tout cœur bien-né.

Je vous remercie encore une fois, M. l'échevin, et j'espère que notre devise : Aime Dieu et va ton chemin, qui a rapproché pour ainsi dire le Canada de la Ville Sainte, sera toujours pour nous le véritable phare qui nous guidera sans cesse dans le chemin du devoir et de l'honneur.

M. Rouleau termina en proposant la santé des hôtes des zouaves qui n'ont pas craint d'affronter la pluie et le vent pour témoigner, par leur présence, du respect qu'ils portent au noble ambassadeur de Sa Sainteté Léon XIII.

M. H. J. B. Chouinard, échevin et président de la société Saint-Jean-Baptiste, répondit à cette santé. Il démontra en termes éloquentes les progrès qu'avait accomplis les Canadiens-français depuis qu'ils avaient été abandonnés par la France. Cette race vigoureuse s'étend aujourd'hui d'un bout à l'autre du pays et même dans tous les états de la république américaine. Cet arbre gigantesque couvre de ses rameaux verdoyants presque toute l'Amérique du nord; et partout la nationalité canadienne-française a su conserver sa religion, sa langue et ses institutions. Pourquoi? parce que la Nouvelle-France est restée fidèle aux principes de l'ancienne France catholique, de la fille aînée de l'Eglise; parce que le Canadien-français, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, a suivi les sages conseils de ses pasteurs. C'est cette union intime avec l'Eglise qui a fait jusqu'à ce jour la force de la race française.

M. Chouinard termina en remerciant chaleureusement les zouaves de Québec de la belle excursion qu'ils avaient organisée en l'honneur de Son Excellence le comte de Gazzoli.

M. G. Bertrand, zouave, proposa alors la santé de la presse. Quand il s'agit de politique, la presse est complètement divisée, et la polémique devient quelquefois des plus vives. Mais quand il faut prendre les intérêts de l'Eglise, toutes les divisions cessent et l'on constate la plus parfaite entente. Nous en avons eu une preuve lorsque la nouvelle nous est parvenue que le Canada avait l'honneur de posséder un prince de l'Eglise. Il s'est alors élevé un concert de louanges dans toute la presse canadienne-française; des journaux protestants mêmes ont joint leurs félicitations à celles de la presse catholique.

Nous en avons eu encore une preuve lorsque Québec a reçu dans ses murs le digne représentant de Sa Sainteté Léon XIII, Son Excellence le comte de Gazzoli. Tous les journaux ont élevé la voix pour rendre hommages au noble ambassadeur de la cour de Rome. La santé de la presse sera accueillie avec enthousiasme par toutes les personnes qui se trouvent réunies dans ce salon.

M. E. Vincelette, du *Nouveliste*, répondit en quelques mots à cette santé. Après avoir démontré que la presse fait trêve à toutes ses luttes quand il s'agit de la défense des droits de l'Eglise, il remercia cordialement les zouaves de la brillante démonstration qu'ils faisaient en ce jour en l'honneur de l'illustre envoyé du Vatican.

Nous étions arrivés au bout de l'île l'Orléans; il fallut quitter la salle des rafraîchissements et monter sur le pont pour jouir du magnifique spectacle qu'offrait la chute Montmorency éclairée au feu de Bengale. En portant leurs regards du côté de Notre-Dame de Lévis, les excursionnistes admirèrent l'illumination de la superbe villa de Son Excellence le comte de Primio-Réal, consul d'Espagne, villa qui se détachait comme un brillant météore au milieu d'une nuit sombre.

Il est alors onze heures; nous touchons au quai Champlain. La fanfare du 8e, sous l'habile direction de M. Joseph Vézina, joue "Vive la Canadienne." Son Excellence le comte de Gazzoli donne une poignée de mains aux zouaves et à tous ceux qui l'entourent et prend le chemin de son hôtel, accompagné de Mme et de M. C. Trudelle et de Mme Chs Vallée, de Montréal.

La fête est terminée; les excursionnistes se dispersent enchantés d'avoir fait une aussi belle promenade, malgré le mauvais temps.

Choléra

Rome, 15—Voici les bulletins, aujourd'hui :

Brindisi.....12	nouveaux cas, 4	décès.
Fontana.....53	"	18
Lattiano.....23	"	20
Venise.....1	"	1
Casdirogo.....5	"	3
Total. 94		46

Echos & nouvelles

Miracle éblouissant

Le pèlerinage annuel de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, a eu lieu hier à la Bonne Sainte-Anne. Ceux qui ont pris part à ce pèlerinage ont eu le bonheur de constater de visu un miracle des plus remarquables. Les citoyens du faubourg St-Jean, du moins une partie d'entre eux, connaissent une demoiselle Labrie qui depuis 30 ans ne pouvait faire un seul pas sans être aidée. Hier matin cette ex-infirme, profitant du pèlerinage du jour, s'est fait transporter au steamer *Brothers* qui allait se mettre en route pour Ste-Anne de Beauport. A preuve de l'infirmité extrême dont souffrait mademoiselle Labrie, qu'il nous suffise de dire qu'elle a dû être portée au bateau, et pour s'embarquer à Québec et pour se rendre à l'église de Ste-Anne. Vu la paralysie de ses jambes, on a dû porter mademoiselle Labrie sur une chaise sur laquelle elle est restée. Un des vicaires de la paroisse St-Jean-Baptiste lui avait donné la sainte communion avant son départ de la ville.

Après la messe elle a tenu à vénérer les reliques de la grande thaumaturge. De suite elle dit qu'elle croyait être guérie. Le Rév. Père Rédempteur qui lui avait fait vénérer les reliques lui conseilla d'essayer à marcher, ce qu'elle réussit à faire sans effort aucun. Le fait est qu'elle s'est rendue au bateau sans aucune aide. Ce fait miraculeux a été annoncé au Rév. M. Pimondon, curé de St-Jean-Baptiste, par un M. Archambault, qui est employé comme messager au Parlement. Quelques minutes après mademoiselle Labrie montait sur le faux pont sur lequel se trouvait M. le curé, et ce dernier constatant la guérison miraculeuse de l'ex-infirme, demanda aux pèlerins de chanter le *Magnificat*, ce qui fut fait, cela va sans dire.

Le Rév. M. Pimondon annonça ensuite qu'à l'arrivée des pèlerins à l'église St-Jean-Baptiste, un *Te Deum* solennel serait chanté. Une foule immense emplissait l'église vu que la nouvelle du miracle s'était répandue. Un *Te Deum* solennel fut chanté et les quatre cloches de la nouvelle église ont jeté au quatre vents du ciel l'heureux événement qui était arrivé à cette jeune paroisse.

Inutile de dire que ce miracle, qui vient à la suite de tant d'autres, n'est pas de nature à entraver le flot des pèlerins qui tous les jours se rend à l'endroit que nos braves canadiens appellent avec tant de raison : *La Bonne Sainte-Anne*.

Pèlerinage à Sainte-Anne de Beauport

DEUX NOUVEAUX MIRACLES
Les pèlerins sous la conduite de M. l'abbé Tétrault de Ste-Anne de Sabrevois, sont arrivés à Montréal par le vapeur *Canada*, mercredi matin.

Plus de 550 personnes ont pris part à ce pèlerinage qui a obtenu un véritable succès tant au point de vue spirituel que temporel. On en remarquait beaucoup de St-Albans, de Winoski et de places environnantes.

Les MM. du Clergé présents étaient MM. les abbés Tétrault, Taupier, de Ste-Brigide, Gatineau de St-Alexandre; Audet de Winoski, Goyette de Sainte-Ange; Balthazar de St-Yacinthe, Meinier de St-Jean, et MM. Benoit Baré et Dupuis, ecclésiastiques.

On rapporte qu'une petite fille de 13 ans a été guérie d'une cécité complète et qu'une femme âgée de 25 ans, souffrant de maux de jambes depuis un grand nombre d'années, a laissé ses béquilles dans le temple de la Bonne Sainte-Anne.

Une balle dans la tempe

M. L. B. de Gonzague se fait sauter la cervelle avec un pistolet à silex
Ste-Hélène

PROFONDE SENSATION
La nouvelle du suicide de M. de Gonzague s'est répandue mercredi après-midi à Montréal avec la rapidité de l'éclair. Personne ne voulait y croire et cependant l'affaire n'était que trop vraie. Un reporter de l'*Etendard* s'est immédiatement rendu à l'île Ste-Hélène et voici les choses telles qu'elles sont arrivées. M. de Gonzague a traversé à l'île par le bateau traversier à midi et s'est dirigé vers le milieu de l'île un peu en arrière de l'endroit des jeux. Les personnes qui l'ont vu disent qu'il paraissait calme et ne semblait aucunement obsédé par une idée de suicide.

Il alla s'asseoir près d'un arbre et tirant tranquillement un cigare de sa poche il se mit à fumer. C'était son dernier.

A peine la dernière cendre se fut-elle dispersée que M. de Gonzague tira un revolver et plaçant la gueule du canon à sa tempe, il tira.

Une forte détonation s'en suivit et le constable Lapière, attiré par le bruit, vit rouler le corps du suicidé. La mort a été presque instantanée.

Lapière chargea le cadavre sur un brancard et on le transporta à la morgue.

Le chef de police Paradis en fouillant dans ses poches trouva la lettre suivante :

Montréal 14 juillet 1886.
Il est inutile de faire une enquête, je me suis fait sauter la tête délibérément. Raisons : difficultés financières. Veuillez me faire transporter à l'Hôpital Notre-Dame au lieu de chez moi.

L. B. DE GONZAGUE.
Le défunt était dans le pays depuis un certain nombre d'années et son épouse Mme de Gonzague est une des dames de charité de l'Hôpital Notre-Dame.

Il était à la tête d'une agence de commerce. Il était âgé d'environ 36 ans et très connu dans le monde commercial. Sa fin tragique est le sujet d'un grand nombre de commentaires.

Pilules Holloway

Les chaleurs extraordinaires en été produisent souvent à beaucoup de personnes de fâcheuses conséquences. Le foie, l'estomac, et les intestins sont, dans de tels cas, plus ou moins affectés, de sorte que les indigènes, sont à cette époque, sujets à quelques uns des désordres qui sévissent dans les climats chauds. Il doit être universellement reconnu que les Pilules Holloway possèdent les propriétés curatives les plus puissantes. Elles rafraîchissent et purifient le sang, empêchent le système d'être exposé à certaines irrégularités; ou bien, lorsque la maladie s'est emparée du système, elles en adoucisent la violence et finissent par en triompher tout à fait. La dysenterie, les affections de la bile, les acidités sur l'estomac, les migraines et la débilité disparaissent bientôt après un traitement avec ces admirables Pilules.

PAVILLON DES PATINEURS

RUE ST-LOUIS
MARDI, 20 JUILLET 1886
(Une soirée seulement)

FESTIVAL

EN L'HONNEUR DE SON ÉMINENCE
Le Cardinal Taschereau
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Mademoiselle E. TESSIER, Soprano, (DE MONTRÉAL)
Mademoiselle ALTA PEASE, Contralto, (DE BOSTON)
F. JEHIN-PRUME, Violoniste de Sa Majesté le roi des Belges,
Signor ALESSANDRO LIBERATI, le brillant cornettiste italien,
EMERY LAVIGNE, pianiste accompagnateur.
Et plusieurs autres Artistes étrangers, ainsi que des

Sociétés Chorales et Instrumentales de Québec.
Formant un ensemble de 209 exécutants, sous la direction de M. JOS. VÉZINA.

Discours par l'Honorable Juge ROUTHIER
ADMISSION : 50 et 75 cts.
SIÈGES RÉSERVÉS : \$1.00 et \$1.50

Les billets d'admission et les sièges réservés sont en vente chez l'éditeur de musique A. LAVIGNE, 55 rue de la Fabrique. Le plan de la salle sera ouvert tous les jours de 9 heures à 6 heures p. m. Le jour du Festival, le plan sera fermé à 2 heures p. m.
Avec la bienveillante permission du lieutenant-colonel Montzambert, de la B. Batterie, B. C. A., et du major C. Lindsay, de la Batterie de Campagne, les canons de ces organisations militaires seront utilisés au Festival.

L'appareil électrique est sous le contrôle de M. Girouard, junior.

Plusieurs jeunes gens de nos meilleures familles québécoises ont bienveillamment consenti à agir comme commissaires-ordonnateurs le soir du Festival.
A la demande générale, "Le Chœur des Enclumes" (avec enclumes et canons), le "Chant national" et le "God save the Queen" seront exécutés par toutes les Sociétés chorales et instrumentales, appuyés par les salves d'artillerie.
A l'arrivée de Son Éminence et de son cortège, pendant que le public se tient debout, les Corps de musique (avec canons) exécuteront la "Marche Pontificale", composée pour cette occasion par l'organiste de la Basilique, M. G. Gagnon.
Des gardiens de la paix en grand nombre stationneront à l'intérieur et à l'extérieur de la salle.
Si le temps était à la pluie, des personnes seront proposées à recevoir les pardiessus et parapluies et à remettre des numéros aux propriétaires.
Les personnes éloignées de Québec ne devront pas oublier qu'à cette occasion, les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont gracieusement consenti à une RÉDUCTION du prix de passage.
Portes ouvertes à SEPT heures; le Festival commencera à HUIT heures.
Québec, 14 juillet 1886—6f.

Avis aux mères

Le "syrup calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription, "Soumission pour charbon, édiées publiques,"

Fournir du charbon

à tous les édifices publics fédéraux, ou à l'un quelconque de ces édifices.

On pourra obtenir des devis, formules de soumissions et tous autres renseignements nécessaires, en s'adressant à ce département dès et après le 8 courant.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 5 juillet 1886, Québec, 12 juillet 1886—3f

CARTE

En conséquence du décès de M. Robert W. Behan et dans le but de régler les affaires de la succession,

Toutes personnes endettées envers la maison sont priées de régler au plus vite.

CHEMISES ET COLS

Prix Réduits

Nous avons reçu cette semaine notre troisième importation de chemises de cols pour messieurs que nous vendrons à sacrifice.

Cette importation renferme les ganses les plus nouveaux en fait de chemises, cols et poignets pour messieurs que nous garantissons par toute l'année.

Aussi un lot considérable de mouchoirs et de cravates de soies pour messieurs à un peu plus que la moitié du prix.

Behan Brothers,



Mort aux Rats.

COURIS, COQUERELLES, PUNAISES, BAH-SEAU, FOURMIS et toutes sortes de vermines. Les hôtels, et résidences privées et les greniers sont débarrassés dans une seule nuit.

WEEKS & POTTER, Boston, Mass. Québec, 9 septembre 1885—1an. 775



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON RECEVRA à ce Bureau, jusqu'à mercredi, le 21e jour du mois courant, des soumissions cachetées et adressées au soussigné, avec la suscription, "Soumission pour réparations, etc., Grosse Isle, Que., pour les travaux à faire pour les réparations, etc., requises à la

STATION DE QUARANTAINE

GROSSE ISLE, QUE.

On pourra voir les devis au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, et au Bureau des Travaux Publics de la Puissance Bureau de Poste, Québec, Mardi, le 13e jour du mois courant, ou après cette date.

Les soumissionnaires devront visiter personnellement le terrain et s'assurer par eux-mêmes des travaux à faire, suivant les dits plans et devis, avant d'envoyer leur soumission.

Les soumissionnaires sont de plus avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération, si elle n'est faite sur les formules imprimées fournies, et signées de leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque acceptable, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission.

Le Ministère ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 8 juillet 1886, Québec, 13 juillet 1886—3f

SALSEPAREILLE DE BRISTOL



EST UN REMÈDE INFALLIBLE pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies Invétérées et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique.

Le Remède de Famille par excellence.

GUÉRISSEZ VOTRE ESTOMAC! PURIFIEZ VOTRE FOIE!



LES PILULES DE BRISTOL

PUREMENT VÉGÉTALES sont le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dyspepsie.



La Véritable EAU de FLORIDE

Murray & Lanman. LE PLUS EXQUIS de tous les Parfums pour la Toilette



LE PAIN-KILLER

EST RECOMMANDÉ PAR Les Médecins, les Ministres, les Missionnaires, les Chefs d'Usines et Ateliers, les Planteurs, les Gardes-Malades des Hôpitaux, en somme partout et par tous ceux qui en ont fait l'essai.

LES REPROUISSEMENTS, LES FRISSONS, LA CONGESTION, OU GÈNE DE LA CIRCULATION, LES CRAMPES ET DOULEURS D'ESTOMAC, LES TROUBLES DIGESTIFS DE LA SAISON CHAUDE, LES MAUX DE GORGE, ETC.

EN APPLICATIONS EXTÉRIEURES IL EST REÇU PAR L'EXPÉRIENCE COMME LE MEILLEUR DE TOUTS LES REMÈDES CONSUS ET LE PLUS EFFICACE CONTRE

LES ENTOURSES, LES CONTUSIONS, LE RHUMATISME, LES NÉURALGIES, LES ENFLURES DE LA FACE, L'ONCTUALGIE, LES BRULURES, ENGÈLURES, ETC., ETC.

25cts. la Bouteille. 147 Gare aux contrefaçons.

J. & W. REID

FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPETERIE DE LORETTE

FABRIQUENT le feutre pour toitures, lambrisage et pour montures des tapis. Aussi boîtes à albumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envoyer et à imprimer

A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes cartonnées de paille, et pulpe de bois.

M. M. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliure, tapisseries, Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Edition de 4 heures

L'honorable M. P. Garneau a conduit hier soir Son Excellence le comte de Gazzoli au camp militaire de Lévis, où les officiers de l'état-major leur ont donné un splendide goûter.

Son Excellence le comte de Gazzoli partira de Québec le 23 du courant pour retourner à Rome. Il passera par New-York et Londres.

Sir A. P. Caron a passé en revue, hier, les bataillons qui viennent de faire leurs exercices annuels au camp de Lévis.

Elections anglaises

Table with 2 columns: Party, Votes. Includes Conservatives (312), Unionists (75), Liberals (182), Parnellists (81).

Les ducs d'Anmale et de Chartres

Londres, 15—Les ducs d'Anmale et de Chartres et leur suite, se composant de quinze personnes, sont arrivés à Bruxelles aujourd'hui.

Contrat

Le gouvernement local a accordé à M. H. G. Gingras & Cie le contrat d'approvisionnement de charbon pour le palais législatif, Spencer-Wood.

Jubilé

On nous écrit : "Le révérend Père Fade, de la compagnie de Jésus, vient de prêcher les exercices du jubilé à Sainte-Gertrude de Madington. Cet éloquent prédicateur passera successivement à Saint-Joseph de Maskinongé, à la Visitation de Champlain, etc."

Retraite

Le prédicateur de la retraite ecclésiastique, commencée, lundi soir, au collège d'Outaouais, est le révérend Père Fiévez, rédemptoriste, à Sainte-Beaupré.

Arches de triomphe

Des arcs de triomphe sont en construction sur plusieurs rues de la ville. Nous avons remarqué celles de la rue St-Louis qui promettent d'être très élégantes.

On a commencé la construction d'un magnifique arc de triomphe à l'encroisement des rues Ste Anne et des Jardins.

Election

A une assemblée tenue le 10 du courant, les officiers suivants de la Société bienveillante des ouvriers de bord (Section No. 4.) ont élu unanimement: Ed. LeBlanc, vice-président; Antoine Théberge, trésorier; W. Alouze Robitaille, secrétaire.

Diner

Le dîner offert à M. le comte de Gazzoli par les membres du club de la garnison aura lieu lundi prochain au club à 7 heures et demie du soir.

Artillerie

La batterie d'artillerie du capitaine Boulanger a quitté hier la citadelle où elle était en garnison depuis plusieurs mois.

Un nouvel arc de triomphe

M. DeVarennes, du faubourg St-Jean, est à construire un magnifique arc de triomphe vis-à-vis de l'Ecole Normale. C'est le gouvernement qui faire cette décoration.

Liberati

Une dépêche reçue ce matin de Chicago et signée Libérati, informe M. Vézina que le brillant virtuose arrivera probablement à Québec par le convoi de dimanche soir.

Répétition

La dernière répétition des chœurs avec accompagnement de Fanfares, aura lieu dimanche soir, à 8 heures et demie. Chacun est prié d'être ponctuel et de ne pas oublier que les cartes d'admission au Festival seront distribuées durant la répétition.

Les choristes et les instrumentistes sont seuls admis.

Morts accidentelles

M. Jacques Grégoire, de Sacré-Cœur de Jésus, a été tué accidentellement, lundi dernier, vers 4 heures p. m.

Quatre hommes étaient à travailler à la mine de M. Hubert, au Lac Noir, Comté de Mégantic; Grégoire était chargé de charroyer la pierre retirée de ces mines. Lundi le malheureux charretier alla trouver ses amis, les mineurs, pour parler un peu avec eux; mais il n'avait pas dit 3 ou 4 paroles qu'une énorme pierre se détachant du rocher tomba sur lui et l'ensevelit complètement dans un amas de pierre et de graviers. La pierre qui s'était échappée était tellement grosse, qu'on a été obligé de la miner, pour pouvoir sortir le cadavre. Quand on eut réussi à retirer le corps de ces débris il était dans un état affreux; le corps étant complètement broyé, crâne brisé et renfoncé dans le cou.

Les 3 autres compagnons ont échappé miraculeusement à une mort certaine; l'un d'eux s'est fait broyer un pied. Le défunt ne travaillait à cet endroit que depuis 5 jours seulement. On l'a descendu hier dans sa famille. Il est âgé de 38 ans et père de 7 enfants.

Le même jour, à St-Adrien de l'Irland, comté de Mégantic, un jeune homme a été tué aussi accidentellement. Il conduisait un attelage de bœufs, et était assis sur sa charge, lorsque tout-à-coup il perdit l'équilibre et tomba en bas de sa voiture. La roue de sa charrette lui passa sur le corps et la mort fut instantanée.

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats), pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



ET LES ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs. Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE, No 1676, rue Notre-Dame, Montréal. Québec, 24 décembre 1885—15 nov 83—lan 2fjs.

Bazar

En faveur de l'Eglise Saint-Sauveur de Québec.

Avec la bienveillante autorisation de son Eminence LE CARDINAL Archevêque de Québec, RR. PP. Oblats se proposent d'ouvrir, l'été prochain, un Bazar pour la restauration intérieure de leur église.

Voici les noms des Dames et Demoiselle qui ont eu la bonté d'accepter la charge des tables:

Table of names for the Bazar, including Mesdames Veuve Basile Vaillancourt, Michel Robitaille, Simon Langlois, etc.

Marché de Québec

Table of market prices for various goods like Farine, Grains, Lard, etc.

Farine et Grains.

Table of flour and grain prices.

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Table of meat prices.

Poissons.

Table of fish prices.

Opinion

M. GINGRAS, LANGLOIS & Co Seuls agents de la Puissance, Québec

Messieurs.

J'ai le plaisir d'attester l'incalculable bénéfice que j'ai tiré de la justement célèbre eau St-Léon.

Pendant les dix années qui ont précédé l'année 1885 j'ai souffert le martyre du Rhumatisme et de la Goutte que des excursions de chasse et de pêche m'avaient fait contracter

L'année dernière, j'ai fait l'essai de votre célèbre eau St-Léon, et j'ai régulièrement continué à en faire usage.

Je dois déclarer que pendant les dernier douze mois je n'ai plus ressenti les atteintes de mes anciens ennemis de quelque manière que ce fût.

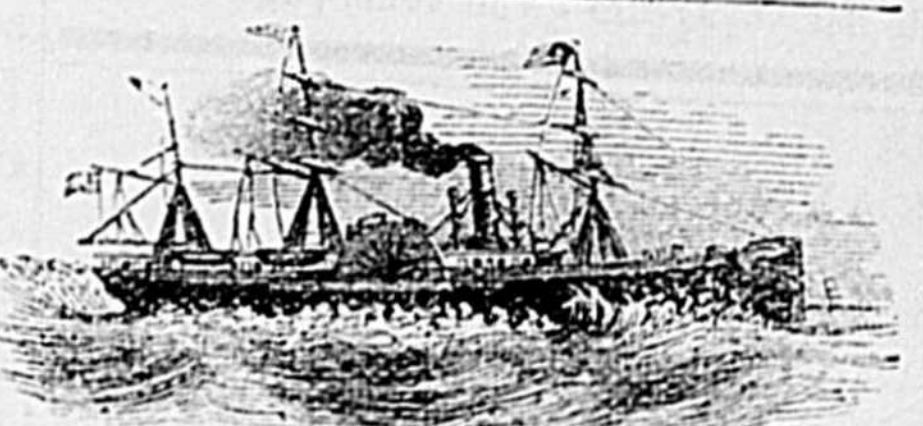
Bien à vous. CAPT. C. E. HOLIWELL. Québec, 16 Avril 1886.



35, HATTON GARDEN, LONDON, ENG. 346, ST-JAMES STREET, MONTREAL.

LES LUNETTES, LES LOGNONS DE B. LAURENCE sont les seuls véritables articles anglais sur le monde canadien, ils sont recommandés par le président du collège des médecins et chirurgiens de Québec et par le doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal.

G. SEIFERT, Opticien, rue de la Fabrique, Québec. EMILE JACOT, Opticien, 159, rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 4 Juin 1886—lan 422



Compagnie des Steamers de Québec.

FLEUVE ET GOLFE ST-LAURENT.

Le steamer "Miramichi", capitaine A. Baquet, se propose de partir pour Pictou, MARDI, le 27 JUILLET, à 2 heures de l'après-midi, faisant escale à la Pointe-au-Père, Gaspé, Percé, Summerside et Charlottetown.

Il renferme d'excellentes commodités pour les passagers.

LIGNE DE NEW-YORK ET DES BERMUDES.

Le magnifique et nouveau steamer "Orinoco" part de New-York tous les jeudis.

Agents des passagers, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, ARTHUR AHERN, Secrétaire, Quai Atkinson. Québec, 5 juin 1886—lan 424

EN VENTE

Manuel de Cantiques

SAINTE-ANNE (Ains Notés)

Contenant des prières à Sainte-Anne, suivies d'une neuvaine à Sainte-Anne, confession, communion, messe et cantiques d'actions de grâces

Par Étienne LEGARE, chanteur.

Le prix est comme suit: 35 cents par exemplaire. \$3.00 la douz. pour le commerce

S'adresser au bureau du COURRIER DU CANADA

Rapport des Artistes

LE PIANO NEWCOMBE.

FLORENCE MARRYATT.—"Je considère ce piano comme étant le meilleur pour servir dans les salles publiques, il est aussi le plus désirable pour les salons et les boudoirs."

W. WAUGH LAUDER.—"J'ai soumis ce piano aux plus rudes épreuves et je puis avec grand plaisir en parler avec avantage surtout pour ce qui regarde la richesse de son."

W. H. FILCHER, nommé organiste à l'Exposition du monde universelle, Nouvelle-Orléans.—"Je n'hésite pas à dire que le Piano Newcombe est un piano de première classe sur tous les rapports."

J. S. PARKER, organiste de l'Eglise St-Paul, Peterboro.—"Mon opinion sur le Piano Newcombe est celle-ci: Qu'il est le meilleur piano qui soit frappé au Canada."

OTTO BENDIX.—"Je le recommande par-dessus tout autre, et cela en toute considération."

EDWARD FISHER.—"En examinant les différents styles de vos pianos j'ai trouvé qu'ils ne possèdent pas seulement cet excellence de substance qui est le fondement de tout bon instrument au point de vue de force et de durée, mais encore cette touche élastique qui indique de suite au musicien la supériorité de l'action. En un mot, le son est tout à tour excellent pur, gracieusement sympathique et puissamment fortes. Seul dépôt chez

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1886-Arrangements d'Eté-1886

Le 1er et après LUNDI, le 14 JUIN 1886, les trains de cette voie ferrée circuleront chaque jour [les dimanches exceptés] comme suit:

Les trains quitteront Lévis

Table of train departure times from Lévis.

Les trains arriveront à Lévis

Table of train arrival times at Lévis.

Le char Pullman, quittant Pointe Lévis, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, se rend jusqu'à Halifax, et celui partant les LUNDIS, MARDIS et VENDREDIS arrive à St-Jean.

Les trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

On peut se procurer des billets et obtenir des informations sur la route, le prix du fret et des passagers chez

T. LAVERDIÈRE, 49, rue Dalhousie, Québec. D. POTTINGER, Surintendant en chef, Québec, 17 juin 1886 1105

Arbres d'ornementation

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un pépiniériste jouissant d'une grande réputation. Nous aimons à le signaler au public en encore une fois pour le soin particulier qu'il donne à l'entretien des jeunes arbres fruitiers et à ceux destinés à orner les devantures des maisons.

M. Boivin invite les personnes qui désirent orner leurs demeures en plantant des arbres de choix, à visiter la collection qu'il possède et qu'il vend à des prix extrêmement réduits.

Québec, 27 Avril 1886. Québec, 5 mai 1886—lan 395

Ornements domestiques.

NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. FRANÇOIS MARTEL, de l'ANGIENNELORETTE, qui s'occupe de l'entretien des jeunes arbres destinés à orner les devantures des maisons. Il offre de planter 1000 arbres de 6 à 8 pieds de hauteur et d'autres arbres d'ornement, et cela à des conditions faciles.

M. MARTEL désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir des ORMES MAGNIFIQUES à bon marché.

Québec, 5 mai 1886—lan 396

HEURES DES OFFICES DU DIMANCHE ET DES JOURS DE FETES

Eglises catholiques de Québec. Haute-Ville. BASILIQUE.—R. M. Jos. Auclair, curé.—Rues Buade et LaFaberrique.

CHAPELLE DU SEMINAIRE. Messes Basses : 5 1/2 hrs, 6 hrs, 6 1/2 et 7 hrs A. M.

EGLISE ST-PATRICE.—R. P. M. S. Burke, Supérieur.—Rues St-Stanislas et McMahon.

CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU.—R. M. Beaujeu, Chapelain.—Rue Charlevoix.

Basse-Ville. CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE.—Rue Notre-Dame, Chapelain: Rév. M. J. B. Dupuis.

Faubourg St-Jean. EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE.—R. M. F. X. Plamondon, Curé.—Rue et faubourg St-Jean.

CHAPELLE DU BON PASTEUR.—Chapelain.—R. M. A. A. Blais.—Rue de Lacheprotière.

CHAPELLE DES SŒURS DE LA CHARITE.—R. M. E. Bonneau, Chapelain.—Rue Richelieu.

CHAPELLE ST-BRIGITTE.—Grande Allée, Rue St-Louis.

St-Roch. EGLISE ST-ROCH.—R. M. F. H. Bélanger, Curé.—Rue St-Joseph et de l'Eglise.

CHAPELLE DE LA CONGREGATION.—R. P. Déry, chapelain des congréganistes.—R. M. F. Faguy, desservant.

St-Sauveur. EGLISE ST-SAUVEUR.—R. P. Grenier, Supérieur.—Rue Massue et Boisseau.

CHAPELLE N.D. DE LOURDES.—R. P. Jodoin, Directeur.—Rue Hermine.

CHAPELLE DE LA CONGREGATION.—R. P. Boissonnault, directeur.—Messe Basse à 7 hrs a. m.

CHAPELLE DE LA CONGREGATION.—R. P. Boissonnault, directeur.—Messe Basse à 7 hrs a. m.

CHAPELLE DE LA CONGREGATION.—R. P. Boissonnault, directeur.—Messe Basse à 7 hrs a. m.

CHAPELLE DE LA CONGREGATION.—R. P. Boissonnault, directeur.—Messe Basse à 7 hrs a. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. Trains laissera Lévis pour Halifax et St Jean à 8.15 a. m.

QUÉBEC-CENTRAL. Express—quitte Lévis à 2.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m. et à New-York, 11.45 a. m.

Lignes de Steamers. Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les jeudis, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE. Le Miramichi partira de Québec mardi, le 27 juillet, à 2 h. p. m., pour Picton, arrêtant à la Pointe aux Peres, Summerside et Charlottetown.

Bateaux à Vapeurs. QUÉBEC ET LÉVIS. Les bateaux South et North font le trajet entre Québec et Lévis tous les 10 minutes le jour et la nuit.

TRAVERGE DE QUÉBEC A LÉVIS. Pour le chemin de fer Intercolonial. A. M. P. M.

TRAVERGE DU GRAND-TRONC. QUÉBEC STATION DE LÉVIS. P. M. A. M.

ISLE D'ORLEANS ET QUEBEC. DE L'ILE D'ORLEANS DE QUEBEC. P. M. A. M.

DE QUÉBEC A ST-ROMUALD. DE ST-ROMUALD DE QUEBEC. P. M. A. M.

DE ST-ROMUALD DE QUEBEC. P. M. A. M.

QUÉBEC ET MONTREAL. Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ. A partir de jeudi, le 27 mai courant, le vapeur Brothers fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours, à 6 heures a. m., excepté les mardis et samedis où les voyages suivront la marée, faisant un voyage régulier tous les dimanches.

ST-JEAN DESCHAILLONS. Le St-Jean, capt Labelle, part de St-Jean Deschailons, tous les lundis et vendredis, arrêtant à Ste Emélie, Lotbinière et Portneuf.

ST-NICOLAS. Le Plerin, Capitaine A. Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h. a. m.

STE CROIX. Le Ste Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant à la Pointe à Aubain, Pointe aux Tremblés et St-Antoine.

SAGUENAY. Le vapeur UNION, quittera Québec, à 7.30 A. M. les mardis et vendredis.

GRONDINES. L'Étoile, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant au Cap Santé, Platon, Deschambault, Lotbinière, Grondines et St-Jean Deschailons.

Lignes d'Omnibus. Pour la Côte Graddon, le Couv. n. de Jésus-Marie et les Cimetières Mount Hermon et Woodfield.

LA SEMAINE. DÉPART De la Barrière 7.30 A. M. 8.45 A. M. 12.15 P. M. 2.15 P. M. 6.15 P. M.

Les dimanches. Départ de la barrière St-Foye à 1 heure P. M. et tous les deux heures jusqu'à 5 hrs p. m.

CAP ROUGE. Départ du Cap Rouge à 5 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.

CHATEAU RICHER. Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicer, 111, rue du Pont, St-Roch.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY. Deux omnibus partiront du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 heures et 1 1/2 heures.

DE QUÉBEC A STE TITE DES CAPS. La voiture transportant la malle pour St. Tite des Caps, prendra des passagers pour Sault Montmorency, Château Richer, Ange Gardien, Ste Anne, St-Férol St-Joachim et St-Tite des Caps.

Chars Urbains. LIGNE DE LA RUE ST-JEAN. Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada.

LIGNE DE ST-ROCH. Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir.

Ascenseur. Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 7 heures du matin à 9.30 du soir.

ELIXIR. Préparé par les Sœurs de l'Hôpital du Sacré-Cœur. ELIXIR ALBUMINO-FERRUGINEUX.—Ce tonique puissant et reconstituant par le fer qu'il contient, jouit d'une grande efficacité contre l'appauvrissement du sang, et par l'albumine qui s'y trouve en dissolution, c'est une nourriture substantielle infiniment préférable à ceux les extraits de bouff.

Télégraphe d'alarme de Québec. 1 rue Ste Ursule, station centrale. 2 Ste Anne et Auteuil. 3 Grisons et Ste Geneviève.

4 Haldimand et St. Louis. 5 Jardins et Ste Anne. 6 Buede et Fort. 7 S. Eustache et S. Georges.

8 Ste-Françoise et Hébert. 9 Séminaire de Québec. 10 Ste Julie et d'Artigny. 11 St-Jean et Collins.

12 Palais et Mac-Arthur. 13 St-Jean et St. Stanislas. 14 S. Jean et S. Stanislas. 15 Chantier Dinning, (Champlain).

16 Epicerie Taylor. 17 Rue Champlain, 474. 18 S. Jean et Sutherland. 19 Déligy et S. Olivier.

20 Maison Giblin (Champlain). 21 Rue Champlain, 103. 22 Dalhousie et Arthur. 23 Côte de la Montagne, au bas.

24 Sault-au-Matelot et S. Jacques. 25 Côte Dambourges et S. Paul. 26 S. François et la Chapelle.

27 Lemesurier, rue S. Paul. 28 Marché S. Paul, station. 29 Prairie et S. Dominique.

30 Fossés et Pont. 31 S. Valier et la Chapelle. 32 L'Eglise et S. Joseph. 33 Dorchester et N. D. des Anges.

34 Colomb et Nelson. 35 S. Anselme et S. Joseph. 36 Caron et la Reine. 37 Reine et Couronne.

38 Arago et Turgeon. 39 Reine et Pont. 40 S. Dominique et S. François. 41 Dorchester et Ryland.

42 Artillerie et Ste Julie. 43 S. Augustin et S. Patrice. 44 St. Patrice et Berthelot. 45 Artigny et S. Amable.

46 S. Amable, Bon Pasteur. 47 S. Amable Allée, Ste Brigitte. 48 S. Jean et Salaberry. 49 Ste Claire et Richelieu.

50 S. Jean et Ste Geneviève. 51 Robitaille et Latourelle. 52 S. Augustin et S. Georges. 53 Parlement.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE. LES PILULES et Onguent Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.

LOUIS JOBIN, STATUAIRE. COIN des RUES CLAIR FONTAIN et BURTON, QUARTIER MONTCALM QUÉBEC.

Le Paroissien Noté. L'approche de la Semaine Sainte, je suis heureux de rappeler aux Messieurs du Clergé, aux communautés religieuses et au public en général, que la nouvelle édition de la SEMAINE SAINTE NOTÉE, augmentée des prières durant la Sainte Messe, des prières pour les stations du jeudi Saint, du chemin de la Croix etc., etc., EST EN VENTE.

A LA LIBRAIRIE STE ANNE. Aussi, un grand lot de Palmes pour la dimanche des Rameaux, à très bas prix pour les fabriques et les communautés religieuses.

UNE COMMANDE EST SOLICITÉE, LIBRAIRIE STE ANNE. J. A. Langlais, LIBRAIRE EDITEUR, 177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.



LIGNE ALLAN. Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mâles.

1886-Arrangements d'Eté-1886. Les lignes de cette compagnie se composent de 17 des vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde.

Commandants. NUMIDIAN..... 6100 en construction. PARISIEN..... 5400 Capt James Wylie.

POLYNESIAN..... 4650 Lt Smith R N R. SARMATIAN..... 3600 " J. Graham. PERUVIAN..... 3400 " W. Richardson.

CANADIAN..... 3600 " H. Wylie. NOVA SCOTIAN..... 3300 " H. W. Hughes. CASPIAN..... 3200 Lt R Barrett R N.

CARTHAGINIAN..... 4600 Capt A Macnicol. SIBERIAN..... 4600 " R P Moore. NORWEGIAN..... 3531 " J G Stephen.

HIBERNIAN..... 3440 " John Brown. AUSTRIAN..... 2700 " J Ambury. NESTORIAN..... 2700 " W Dalziel.

PRUSSIAN..... 3000 " A McDougall. SCANDINAVIAN..... 3000 " John Park. BUENOS AYREAN..... 3860 " J Scott.

CORÉAN..... 4000 " C J Menzies. GRECIAN..... 3600 " C E LeGallais. MANITOBIAN..... 3150 " R Carruthers.

CANADIAN..... 3600 " John Kerr. PBOGANIAN..... 2800 " D McKillop. WALDENSIAN..... 2600 " D J James.

LUCÉRNAN..... 2200 " W S Main. NEWFOUNDLAND..... 1500 " C Mylius. ACADIAN..... 1350 " F McGrath.

Prix du passage de Québec. Cabine..... \$60.00, \$70.00 et \$80.00. Suivant les accommodements.

Service extraordinaire de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Prix du passage de Québec. Cabine..... \$50 et \$60. Suivant les accommodements.

Les vapeurs du service de Glasgow, Québec et Montréal.

De Londres. Steamers. De Montréal le ou vers le. 10 juin Nestorian..... 1 juillet.

Le Carthaginien et Buenos Ayrean ne prendront que des passagers de chambre seulement, de Québec à Glasgow, à \$50 chaque.

ALLANS, RAE & Co, Agents. Québec, 22 juin 1886.

A vendre. A PRIX MODÉRÉS et à des conditions faciles et avantageuses, 260 arpents de terre en superficie, situés sur la paroisse de St-Nicolas, savoir: 80 arpents au fer Rang; 30 arpents, [terre à bois], au 2ème Rang; et 150 arpents au 4ème Rang; avec maisons et granges dessus érigées, circonstances et dépendances.



CHEMIN DE FER DE Québec et Lac St-Jean. Le et après JEUDI, le 10 JUIN 1886, les trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit:

ALLANT AU NORD. 6.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 10 a. m.

10.00 A. M. Train d'excursion pour le lac St-Joseph les mardis et jeudis, arrivant à 11.00 a. m.

1.30 P. M. Train d'excursion pour le lac St-Joseph le samedi, arrivant à 2.30 p. m.

5.30 P. M. Train de la malle tous les jours arrivant à St-Raymond à 7.10 et Rivière à Pierre à 8.00 p. m.

ALLANT AU SUD. 6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.10 a. m) pour Québec arrivant à 8.10 a. m.

3.00 P. M. Train mixte laissera St-Raymond tous les jours (Rivière à Pierre les mercredis et vendredis à 1.15 p. m) pour Québec arrivant à 6.00 p. m.

Le train de la malle se rencontre à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien à Lorette et à la station de Valcartier avec les omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins, à Rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame des Anges, et avec les trains de l'entrepreneur tous les jours—un convoi de passagers en fait partie—pour le Pont de Batican (si le temps le permet) retournant à Rivière à Pierre le soir suivant.

Wm EVANS, Nos 89 à 93, rue McGill, Montréal. Graines pour les jardins et les fleurs. Graines de semence. Graine de Luzerne et de Bœlle des prés.

Bazar annuel DE L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, sous le patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, et de MM. les Membres du Clergé.

Le PUBLIC est respectueusement informé que le Bazar annuel en faveur des pauvres de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus se tiendra au commencement de SEPTEMBRE prochain, à la salle Jacques-Cartier.

Les personnes ayant quelques articles à offrir sont priées de les adresser à l'Hôpital du Sacré-Cœur, ou aux Dames directrices du bazar dont les noms suivent:

Table St-François d'Assise.—Mmes P. Ochéne, Abd. Côté, A. Donaldson, M. Tranquille, Chs. Raymond.

Table St-Jean-Baptiste.—Mmes A. Dugal, O. Bte Drouyn.

Table St-Patrice.—Mmes J. O'Neil, C. Guérard, J. Gravel, E. Labrecque.

Table St-Joseph.—Mmes D. Lapierre, O. Lauzon, M. Roy.

Table St-Anne.—Mmes P. F. Réaume, F. X. Bruneau, G. Robitaille, J. Savard.

Table St-Roch.—Mmes W. Carrier, A. Laberge. Table du Sacré-Cœur.—Mmes Z. Langevin, A. Guérard.

Table St-Alexandre, (raffaichissements).—Mmes Joseph-Picard, J. Bouleau, J. Michaud, L. L. PARADIS, etc. Directeur du bazar. Québec, 12 mars 1886. 367

Guide des Voyages

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DEPART DE QUÉBEC. Train Express direct à 2.30 h. p. m., arrivées à Trois-Rivières à 5.17 et à Montréal à 9.10 p. m.

Train Express direct à 10 h. p. m., arrivées à Trois-Rivières à 1.50 h. a. m., et à Montréal à 6.30 h. a. m.

Train Mixte à 9 h. a. m., arrivées à Trois-Rivières à 7.45 a. m., et à Montréal à 3.00 p. m.

Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE. 2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN. Allant au Nord. 6.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 10 a. m.